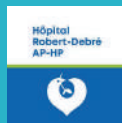




ÉPILEPSIES CHEZ L'ENFANT : COMMENT PRÉVENIR LES RISQUES ?

S'INFORMER ET INFORMER VOTRE ENTOURAGE

Les professionnels de santé pourront vous conseiller en fonction de votre type d'épilepsie et de sa sévérité.



CONDUITE À TENIR EN CAS DE CRISE ⚡

Les crises peuvent être très diverses et de gravité variable.

AU COURS DE LA CRISE



CALMER : laisser la crise suivre son cours, limiter l'entourage aux personnes indispensables à la prise en charge.



PROTÉGER : éloigner les objets dangereux, desserrer les vêtements, enlever les lunettes, placer un objet mou sous la tête. Ne rien introduire dans la bouche de l'enfant.



SURVEILLER : rester proche de l'enfant, noter l'heure de début de la crise. Si la crise dure plus de 5 minutes, contacter le SAMU.



METTRE EN POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ à la fin de la crise, afin de garder les voies respiratoires libres.



ADMINISTRER le traitement d'urgence si l'enfant en a un et selon son protocole d'urgence.

APRÈS LA CRISE



STIMULER : réveiller l'enfant



RASSURER : expliquer à l'enfant ce qu'il s'est passé et rester avec lui jusqu'à ce qu'il reprenne pleinement connaissance.



TÉMOIGNER : savoir décrire la crise au médecin.



QUAND APPELER LE CENTRE 15 / SAMU ?

- Toute première crise.
- Crise persistante malgré le traitement d'urgence.
- Survenue de plusieurs crises sans reprise de connaissance entre les crises.
- Absence de reprise de conscience et/ou d'une respiration normale.
- Persistance d'une confusion au-delà d'une heure.
- Persistance d'un déficit après la crise.
- Crise survenue dans l'eau (l'ingurgitation d'eau peut provoquer des problèmes cardiaques et respiratoires).
- L'enfant est blessé, a vomi, présente des céphalées très intenses après la crise...
- Si vous êtes inquiet car votre enfant n'a pas totalement récupéré.

Si l'enfant est connu comme souffrant d'épilepsie et que la crise ne présente pas de complication, il n'est pas nécessaire d'appeler les services d'urgence.

VIVRE AVEC L'ÉPILEPSIE

Sauf cas de gravité exceptionnelle, être atteint d'épilepsie n'empêche pas de profiter des mêmes plaisirs que les autres. Une bonne qualité de vie, le respect de quelques règles de base, ainsi qu'un traitement équilibré et bien suivi permettent de mener une vie normale.



ÉTAT DE MAL ÉPILEPTIQUE



La plupart des crises se terminent spontanément en quelques minutes. Au-delà de 5 minutes ou si les crises se répètent sans reprise de la conscience, il y a un risque d'état de mal épileptique. L'état de mal est une **urgence médicale** et nécessite l'appel immédiat du centre 15 - SAMU.



SUDEP



Chez les personnes ayant une épilepsie, la mortalité est un peu supérieure à celle de la population générale, en particulier en raison du risque de mort subite ou SUDEP (terme anglais pour mort soudaine inattendue dans l'épilepsie) qui survient après la crise.

Ce risque est plus important en cas de crises généralisées de survenue nocturne. Toute personne souffrant d'épilepsie doit bénéficier d'un suivi spécialisé afin de réaliser un bilan diagnostique et adapter le traitement. Si l'épilepsie est contrôlée, alors le risque de SUDEP devient extrêmement faible.

Il est important de toujours stimuler une personne qui vient de faire une crise et de ne pas la laisser seule.

ACCIDENTS ET PRÉVENTION

Les crises peuvent être associées à un risque de blessures et d'accidents. Voici des mesures simples pour protéger votre enfant.



Éviter le couchage en hauteur.



Privilégier les douches (pas de bain seul).



Ne pas laisser son enfant se baigner ou nager seul.



Informers ses copains de son épilepsie.



Éviter les sports à haut risque (escalade, sport motorisé, plongée sous-marine...).
Encadrer les sports à risque modéré (natation, vélo, équitation, ski alpin...).



Avoir une carte d'urgence ou une fiche d'urgence dans le téléphone.

COMMENT RÉDUIRE LES RISQUES ?



Consulter régulièrement le neuropédiatre et le pédiatre de votre enfant.



Prendre le traitement anti-épileptique tel qu'il est prescrit, à horaires réguliers. Ne jamais l'arrêter ou le modifier sans avis médical. Un pilulier peut aider.



Repérer et éviter si possible les déclencheurs de crise (par exemple, manque de sommeil).



Informers l'école de l'épilepsie de votre enfant. Mettre en place un PAI.



Faire attention aux interactions médicamenteuses.



Envisager d'autres solutions lorsque l'épilepsie ne répond pas au traitement (régime cétogène, chirurgie de l'épilepsie, stimulateur du nerf vague).



Quentin vous explique l'épilepsie



Gérer une crise en milieu scolaire

